

Rouen, le 2 novembre 2020



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Devant l'accélération brutale de la pandémie, le Gouvernement vient de décider d'un reconfinement adapté des Français et des Françaises.

Celui-ci vise à protéger la santé de nos concitoyens tout en préservant les activités économiques afin d'éviter une nouvelle crise sociale.

Dans ce contexte, certaines mesures ont fait réagir des élus, des commerçants et des administrés, notamment certaines décisions de fermeture stricte d'un certain nombre de commerces de centre-ville paraissent incohérentes avec la volonté gouvernementale largement partagée de les redynamiser.

C'est le cas dans notre Département où, récemment encore, la Ministre de la Cohésion Sociale Jacqueline GOURAULT faisait à Barentin la promotion de la dynamisation des centres-bourgs *via* le dispositif « Petites villes de demain ».

Aussi, devant les craintes exprimées et les injustices ressenties par ces commerçants, déjà fragilisés par le premier confinement, l'ADM76 demande à Monsieur le Préfet de la Région Haute-Normandie, Préfet de la Seine-Maritime, d'alerter le Gouvernement sur la nécessité de faire cesser certains avantages de la grande distribution.

En ce sens, elle soutient le Comité Directeur de l'AMF réuni ce jour, qui souhaite que le Gouvernement se concerte davantage et au plus vite avec ses responsables nationaux.